

FASCICULE DE RÉSULTATS SECTORIELS

Méthodologie

1- Données sources

Chaque fascicule présente les résultats d'un ensemble d'unités légales soumises à l'impôt sur les sociétés.

L'unité statistique est l'unité légale identifiée par un numéro SIREN (Départements d'Outre Mer), Ridet (Nouvelle-Calédonie) ou Tahiti (Polynésie française) ; elle est néanmoins par souci de simplification désignée sous le terme « entreprise ».

Les données financières sur une entreprise ne sont retenues dans les calculs que si deux de ses bilans consécutifs ont été collectés par l'IEDOM dans le Fichier bancaire des entreprises géré par la direction des Entreprises de la Banque de France (FIBEN) ou par l'IEOM dans son Espace de données entreprises (EDEN).

La collecte des comptes sociaux concerne les sociétés industrielles et commerciales exerçant leur activité :

- dans les Départements d'Outre-mer et à Saint-Pierre-et-Miquelon, dont le chiffre d'affaires excède 1,25 million d'euros.
- dans les Collectivités françaises du Pacifique, dont le chiffre d'affaires excède 50 millions de francs CFP et/ou le montant total des risques déclarés au service central des risques bancaires de l'IEOM excède 25 millions de francs CFP.

Ratios de référence « Hexagone » de la Banque de France :

Les ratios de référence « Hexagone » mis en regard des ratios présentés par les Instituts d'Emission sont calculés par la Banque de France selon une méthodologie identique. Ces ratios sont calculés sur les données des entreprises métropolitaines recensées dans (FIBEN).

2- Echantillons sectoriels

Les fascicules diffusés respectent les conditions suivantes :

- minimum de 10 entreprises ;
- pas plus de 80% de la valeur ajoutée réalisée par une seule entreprise.

Les ratios qui ne peuvent être publiés sont mentionnés sous la forme « N.S. », Non significatif.

3- Secteurs retenus

Secteur	NAF (2 positions)
Industries agroalimentaires	10, 11, 12
Biens consommation courante	14, 15, 18, 21, 26, 31
Biens intermédiaires	13, 16, 17, 19, 20, 22, 23, 24, 32, 33
Biens équipement	25, 27, 28, 29, 30
Commerce automobile	45
Commerce gros	46
Commerce detail	47
Construction au sens large	41, 43
Génie civil	42
Hébergement	55
Restauration	56

4- Mode de calcul des ratios

La distribution des ratios individuels est calculée au niveau des quartiles. Les quartiles partagent la distribution en quatre parties comportant chacune 25 % des valeurs individuelles observées :

- 25 % des entreprises ont un ratio inférieur au quartile inférieur Q1,
- 50 % des entreprises ont un ratio inférieur au quartile médian Q2 (ou médiane),
- 25 % des entreprises ont un ratio supérieur au dernier quartile Q3.

Les ratios individuels sont calculés sur des échantillons cylindrés, c'est-à-dire identiques sur deux années consécutives.

La présence d'une entreprise est appréciée par rapport à la collecte des documents comptables et non par rapport à chaque ligne de la liasse fiscale ; une information peut donc être manquante pour une entreprise de l'échantillon.

Les ratios ne sont pas calculés pour les dénominateurs inférieurs ou égaux à zéro ou indisponibles. Par conséquent, malgré le cylindrage initial, le nombre d'entreprises varie entre deux ratios pour une même année, et entre deux années pour un même ratio.

Si la durée de l'exercice n'est pas de 12 mois, les ratios sont calculés *pro rata temporis*.

5- Principales notions comptables retenues

Les agrégats et ratios indiqués en gras sont présentés dans les tableaux

La **valeur ajoutée** est la différence entre le chiffre d'affaires de l'exercice (ventes de marchandises et production vendue) et les consommations de biens et services fournis par des tiers.

La notion retenue est proche de celle du plan comptable général ; elle diffère par le retraitement de certains « autres achats et charges externes » :

- les charges de crédit-bail sont réparties entre amortissement et charges d'intérêts ;
- les charges de personnel intérimaire sont affectées aux charges de personnel.

L'investissement d'exploitation regroupe les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles, y compris acquisitions par crédit-bail. Le **taux d'investissement d'exploitation**, qui le rapporte à la valeur ajoutée, mesure l'intensité de l'effort d'investissement.

Le capital d'exploitation est l'ensemble des éléments nécessaires en permanence à l'exercice de l'activité courante, constitués des immobilisations d'exploitation et du besoin en fonds de roulement d'exploitation. Le **rendement du capital d'exploitation** rapporte la valeur ajoutée au capital d'exploitation.

Les immobilisations d'exploitation correspondent à la valeur brute des immobilisations incorporelles (hors frais d'établissement) et corporelles inscrites au bilan de l'entreprise, complétée de la valeur brute des immobilisations prises en crédit-bail. Le niveau des immobilisations d'exploitation varie selon le secteur d'activité (industrie lourde, commerce, prestations de service) et les modalités d'exploitation des entreprises (donneur d'ordre ou sous-traitant). Le ratio **d'équipement par salarié** mesure l'intensité capitalistique.

Le besoin en fonds de roulement d'exploitation se compose des capitaux nécessaires au cycle d'exploitation. Il résulte des décalages séparant la date d'engagement des opérations de leur dénouement en trésorerie. Il dépend des caractéristiques du cycle de production et/ou de commercialisation et des rapports financiers établis par l'entreprise avec ses clients et fournisseurs :

- les **stocks** mobilisent des fonds qui ne deviendront disponibles qu'à l'encaissement des ventes ;
- les ventes donnent lieu à des **délais de règlement** des clients ;
- les achats et charges externes font l'objet de délais de paiement accordés par les fournisseurs, mesurés par le **délai de règlement aux fournisseurs**.

Les besoins de financement peuvent être partiellement couverts par des concours de la clientèle (acomptes, arrhes, avances) ; à l'inverse, une entreprise peut être amenée à verser des avances à ses fournisseurs. Aussi les délais de paiement (respectivement clients et fournisseurs) sont-ils mesurés « nets des avances et acomptes (respectivement reçus et versés) ».

Le **besoin en fonds de roulement d'exploitation** constitue le plus souvent un besoin de financement pour l'entreprise. Il est néanmoins négatif pour certaines activités, telles que le commerce de détail (notamment les grandes surfaces).

Le poids du besoin en fonds de roulement d'exploitation est évalué en jours de chiffres d'affaires.

La marge commerciale représente l'excédent dégagé par les ventes de marchandises sur les achats consommés de marchandises. Elle est calculée, non seulement pour les entreprises des secteurs du commerce, mais aussi pour des entreprises d'autres secteurs, au titre de l'activité de revente de marchandises en l'état. Le nombre d'entreprises retenu pour le calcul de ce ratio est sensiblement plus faible que pour l'ensemble des autres ratios de structure.

Le résultat de l'activité commerciale est exprimé par le **taux de marge commerciale**.

La marge industrielle sur production est l'excédent des ventes de biens et services produits par l'entreprise sur les achats consommés de matières premières et d'approvisionnements. Le **taux de marge industrielle sur la production** mesure la performance du processus de production de l'entreprise.

L'excédent brut d'exploitation représente le montant des ressources que l'entreprise obtient régulièrement de son exploitation. Il est obtenu à partir de la valeur ajoutée, après prise en compte d'éléments des « autres produits » et « autres charges » de gestion courante, des produits et charges financiers, des « impôts, taxes et versements assimilés » et des « charges de personnel » (y compris charges de personnel intérimaire).

Rapporté à la valeur ajoutée, il détermine le **taux de marge**, qui est une première approche de la proportion dans la valeur ajoutée des gains dégagés de l'exploitation courante. Rapporté au capital d'exploitation, soit le **taux de rentabilité brute du capital d'exploitation**, il permet d'apprécier l'efficacité de l'entreprise dans la mise en œuvre du capital d'exploitation.

L'excédent net d'exploitation mesure la performance industrielle et commerciale de l'entreprise. Il s'obtient à partir de l'excédent brut d'exploitation en tenant compte :

- des transferts de charges d'exploitation et des dotations nettes d'exploitation aux amortissements ;
- des variations de provisions qui sont affectées à la couverture de risques et charges liés aux opérations d'exploitation ;
- de la fraction calculée des amortissements inclus dans les loyers de crédit-bail.

L'excédent net d'exploitation est rapporté au capital d'exploitation pour déterminer le **taux de rentabilité nette du capital d'exploitation**. Celui-ci mesure les performances de l'entreprise indépendamment des modes d'acquisition du capital, puisque le coût des acquisitions par crédit-bail est comptabilisé de la même manière que les amortissements et provisions sur immobilisations.

L'excédent brut global complète l'excédent brut d'exploitation en prenant en compte les opérations hors exploitation (opérations à la commission, opérations financières, opérations exceptionnelles et transferts de charges). Le **taux d'excédent brut global** le rapporte au chiffre d'affaires hors taxes.

La capacité d'autofinancement (CAF) est la fraction du revenu global restant après prise en compte des versements au personnel, aux prêteurs et à l'Etat. La capacité nette d'autofinancement est calculée en déduisant de la CAF les dotation aux amortissements et aux provisions. Elle est distincte de la notion de résultat net comptable, plus volatile en fonction de choix comptables.

Le rapport entre la capacité nette d'autofinancement et les capitaux propres est le **taux de rentabilité financière des capitaux propres**.

Les **revenus répartis** sont constitués de la valeur ajoutée produite, qui en est l'élément essentiel, mais aussi des résultats hors exploitation, notamment financiers et exceptionnels.

Les revenus dégagés par l'entreprise au cours d'un exercice sont répartis entre les différents acteurs permettant à l'entreprise d'exercer son activité :

- le personnel ;
- les prêteurs ;
- l'Etat ;
- les associés ou actionnaires ;
- l'entreprise elle-même.

La répartition des revenus est un indicateur des contraintes qui pèsent sur l'entreprise.

L'endettement financier comprend les emprunts obligataires, les emprunts bancaires, les divers autres emprunts, mais aussi l'endettement auprès du groupe et des associés. Il est comparé aux capitaux propres pour faire ressortir le **taux brut d'endettement financier**. En déduisant de cet endettement financier la trésorerie de l'entreprise, on détermine le **taux net d'endettement financier**.

Enfin, le **coût apparent de l'endettement** de l'entreprise est le rapport entre les intérêts et charges financières et l'endettement financier brut.

RATIO	DÉTAIL RATIO
ACTIVITÉ	
Taux de variation du CA HT	Variation chiffre d'affaires HT N / Chiffre d'affaires HT N-1
Taux de variation de la VA HT - %	Variation valeur ajoutée N / Valeur ajoutée N-1
Taux d'exportation - %	Exportations / Chiffre affaires HT
Taux d'investissement d'exploitation - %	Investissement exploitation / Valeur ajoutée
STRUCTURE D'EXPLOITATION	
Taux de valeur ajoutée	Valeur ajoutée / (Production + Ventes marchandises)
Part des charges de personnel extérieur - %	Charges de personnel extérieur / Charges totales de personnel (extérieur et interne)
Délai net de règlement des clients - j	(Créances clients - avances reçues) / Chiffre affaires TTC
Délai net de règlement aux fournisseurs - j	(Dettes fournisseurs - avances versées) / Achats et charges externes retraitées du crédit bail
Poids des stocks - j	(Stocks de marchandises + produits finis et en cours + approvisionnements) / Chiffre affaires HT
Poids du BFR d'exploitation - j	BFR exploitation / Chiffre affaires HT
Rendement de la main-d'œuvre - K euros	Valeur ajoutée / Effectif permanent moyen (milliers euros par personne)
Coût apparent de la main-d'œuvre - K euros	Charges de personnel permanent / Effectif permanent moyen (milliers euros par personne)
Équipement par salarié - K euros	Immobilisations d'exploitation / Effectif permanent moyen (milliers euros par personne)
Rendement du capital d'exploitation - %	Valeur ajoutée / (immobilisation d'exploitation + BFRE)
CAPACITÉ BÉNÉFICIAIRE	
Taux de marge commerciale - %	Marge commerciale / Ventes de marchandises
Taux de marge industrielle sur production - %	Marge industrielle / Production
Taux de marge - %	Excédent brut d'exploitation / Valeur ajoutée
Taux de rentabilité brute du capital d'exploitation - %	Excédent brut d'exploitation / Capital d'exploitation
Taux de rentabilité nette du capital d'exploitation - %	Excédent net d'exploitation / Capital d'exploitation
Taux d'excédent brut global - %	Excédent brut global / Chiffre affaires HT
Taux de rentabilité financière des capitaux propres - %	CAF nette / Capitaux propres appelés
RÉPARTITION DES REVENUS	
Personnel - %	Charges de personnel / Revenus répartis
Prêteurs - %	Charges d'intérêts / Revenus répartis
Etat - %	Impôts, taxes / Revenus répartis
Associés - %	Dividendes / Revenus répartis
Entreprise - %	Autofinancement / Revenus répartis
AUTONOMIE FINANCIÈRE	
Poids des intérêts sur l'excédent brut global - %	Charges d'intérêts globaux / Excédent brut global
Taux brut d'endettement financier - %	Endettement financier / Capitaux propres appelés
Taux net d'endettement financier - %	Endettement financier net de la trésorerie active / Capitaux propres appelés
Coût apparent de l'endettement - %	Intérêts et charges / Endettement financier